

Déconfinement COVID-19 :

Organisation des services communautaires actualisé le 11.05.2020

La fin du confinement est prévue à partir du 11 mai 2020.

Toutes les informations expliquant l'organisation de la vie quotidienne (vie sociale et activités, déplacements, commerces, écoles et crèches, transports et sport) sont accessibles sur le site internet du gouvernement: www.gouvernement.fr/info-coronavirus/strategie-de-deconfinement

La communauté de communes Mellois en Poitou a prévu l'organisation de ses services publics de la manière suivante :

EDUCATION

Les écoles communautaires vont accueillir de nouveau les enfants à partir du 12 mai. Par école, des conseils de déconfinement composés de la direction de l'école, du maire, de la communauté de communes et de parents d'élèves se sont réunis du 4 au 7 mai pour étudier les possibilités d'accueillir les enfants dans le respect du protocole sanitaire publié dimanche 3 mai.

Chaque situation étant différente, une organisation spécifique à chaque école est construite avec une ouverture progressive des écoles communautaires du 12 au 25 mai. Les solutions et les organisations sont donc locales. La priorité a été donnée au respect du protocole sanitaire et à la santé des enfants et des adultes. L'organisation sur chaque école a été entièrement revue pour pouvoir accueillir les enfants. A l'exception d'un site du 12 au 15 mai, la communauté de communes continue de produire des repas chauds servis aux enfants. De gros efforts ont donc été réalisés avec une mobilisation importante de tous les acteurs (enseignants, commune, communauté de communes), en peu de jours et ce, en tenant compte de fortes contraintes, évolutives.

La communauté de communes continue également d'accueillir les enfants des *familles ciblées** jusqu'à la réouverture complète de toutes les écoles communautaires.

**Tout personnel travaillant en établissements de santé publics/privés : hôpitaux, cliniques, SSR, HAD, centres de santé ...*

Tout personnel travaillant en établissements médico-sociaux pour personnes âgées et personnes handicapées : maisons de retraite, EHPAD, USLD, foyers autonomie, IME, MAS, FAM, SSIAD ...

Les professionnels de santé et médico-sociaux de ville : médecins, infirmiers, pharmaciens, sages-femmes, aides-soignants, transporteurs sanitaires, biologistes, auxiliaires de vie pour personnes âgées et handicapées...

Les personnels chargés de la gestion de l'épidémie des agences régionales de santé (ARS) des préfectures et ceux affectés à l'équipe nationale de gestion de la crise.

L'un des parents est soignant et l'autre relève du secteur commerçant et/ou agricole.

Les personnels affectés aux missions d'aide sociale à l'enfance relevant des conseils départementaux ainsi que des associations et établissements publics concourant à cette politique (Les services en charge de la protection de l'enfance concernés sont les services aide sociale à l'enfance (ASE) et protection maternelle et infantile (PMI) des conseils départementaux ainsi que les pouponnières ou maisons d'enfants à caractère social (MECS), les services d'assistance éducative en milieu ouvert (AEMO) et les services de prévention spécialisée. Les professionnels relevant de ces structures éligibles au dispositif sont les suivants : assistants de service social, techniciens d'intervention sociale et familiale (TISF), médecins, infirmières puéricultrices, sages-femmes et psychologues.

ENVIRONNEMENT

L'ensemble des déchèteries du territoire sera de nouveau accessible, dans les mêmes conditions qu'avant confinement (sans inscription au préalable).

TOURISME

Plusieurs évènements sont annulés, mais les équipes du musée de Rauranum et du Pays d'art et d'histoire restent mobilisées.

Vous pouvez contacter le standard pour information.

Le musée de Rauranum reste fermé jusqu'à nouvel ordre.

Les équipes du village vacances du Lambon répondent à vos questions au 05 49 32 85 11.

SPORTS

La fermeture d'Aqua'melle est maintenue jusqu'à nouvel ordre. C'est également le cas pour :

- les piscines de plein air de Brioux-sur-Boutonne, Celles-sur-Belle, Chef-Boutonne, Lezay et Sauzé-Vaussais (qui devaient ouvrir le 25 mai) ;
- les complexes sportifs de Chef-Boutonne, La Mothe Saint-Héray et Sauzé-Vaussais, le gymnase de Brioux-sur-Boutonne et la salle de gymnastique.

Fermeture du plan d'eau du Lambon et l'organisation des activités nautiques et de pleine nature à la base de plein air du Lambon est également suspendue au moins jusqu'au 2 juin.

Rappel : ACCUEIL

Les accueils physiques ouverts sont :

Direction générale aux Arcades à Melle : **05 49 290 290**

Education : **05 49 27 56 84**

Environnement : **05 49 27 56 79**

Tourisme et Pays d'art et d'histoire : **05 49 27 09 62**

Sports : **05 49 07 15 69**